

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 05/03/2021 :

L'audioconférence hebdomadaire entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 5 mars 2021.

Audioconférence particulière pour Solidaires Finances Publiques 77, en effet la Direction tient des audioconférences avec les OS mais oublie le rapport qu'elle peut avoir avec elles au quotidien. Pour exemple, notre dernière audioconférence remonte au 12 février 2020, nous lui avons envoyé deux mails avec différentes questions les 18 et 22 février, il aura fallu attendre le 5 mars pour avoir des éléments de réponse. Autre sujet : le paiement sans numéraire au SIP de Melun sans être passé par un vote en CTL, nous avons soulevé la problématique lors de la dernière audio (12/02), la Direction devait revenir vers nous...Et surprise, le sujet est à l'ordre du jour du prochain CTL du 18 mars (sans être revenu vers nous au préalable) ! Nous lui avons également demandé de nous informer sur l'évolution quotidienne des cas Covid sur notre Direction dans la mesure où nos militant·es qui se déplacent de sites en sites, peuvent être exposé·es et non contacté·es s'il y a une présence de cas sur le site visité. La Direction continue de nous envoyer des remontées bi-hebdomadaires. Quel manque de considération envers les OS si l'on ajoute qu'une audioconférence était prévue le 22 février et qu'il a fallu que l'on contacte la Direction le 22 pour apprendre ce jour même que celle-ci était annulée !

Si les agent·es ont des obligations en matière de réponse envers les usager·ères ou sa hiérarchie, il serait bien que la Direction les ait également envers les OS. Devant un tel constat, nous avons décidé de rester muets lors de cette audioconférence.

Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

- **Situation COVID-19 :**

Cette semaine, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 8 cas COVID confirmés et 3 cas contact.

La Direction nous a fait un petit point sur la situation en Île-de-France au 04/03/2021 qui continue à se dégrader :

- 5000 nouveaux cas par jour en Île-de-France
- 10 % de positivité
- un taux d'incidence à 333 pour 100 000 habitant (en augmentation par rapport à la semaine dernière)
- 874 lits de réanimation occupés par des cas COVID soit 76,2 % de la capacité totale

- **Le télétravail :**

La DDFiP nous informe que le taux de télétravailleur·euses sur 5 jours est d'environ 50 % il était de 30,9 % pour la journée du 04/03/2021.

D'après la Direction, le message du DG du 4 mars 2021 implique le recours au télétravail obligatoire sur 2 jours au minimum pour les agent·es équipés et dont les missions sont télétravaillables.

Certain·es chef·fes de service ont fait part à la Direction du refus de certains agent·es concernant le télétravail. La Direction va inciter les collègues qui refusent de télétravailler, car le télétravail sur 2 jours minimum est obligatoire sauf circonstances exceptionnelles. Les responsables de services sont également concerné·es sauf si il·elles démontrent que leur présence est requise pour l'animation du service.

- **Les masques :**

Les dotations de masques pour le second trimestre 2021 sont en cours d'envoi. 6 masques lavables par agent·es. Pour les agent·es fragiles, la dotation est de 3 boîtes de 50 masque jetables.

- **Le matériel de télétravail :**

150 ordinateurs portables vont être déployés pour le télétravail principalement auprès des collègues des SIP (Assiette), conformément aux demandes de la DG. S'il reste des équipements disponibles, ceux-ci seront déployés sur les services dont le taux d'équipement est inférieur à 40 %. Les agent·es équipés de

« Tiny » le conservent encore. Le remplacement des « Tiny » par des ordinateurs portables n'est pas d'actualité.

Les futures dotations de la DDFiP en ordinateurs portables risquent de diminuer, car la DG va devoir équiper les stagiaires C ce qui va impacter temporairement la dotation de l'ensemble des Directions.

Concernant l'équipement en « Tiny », certain·es agent·es souhaitent être équipé·es d'un second écran, la Direction indique que la DG autorise la dotation d'un écran supplémentaire seulement pour les agent·es disposant d'un ordinateur portable. En résumé, la Direction ne fournit qu'un seul écran 22 pouces par agent·es, mais va se renseigner pour savoir si la doctrine va changer.

Concernant les téléphones portables, c'est à la DDFiP de se les procurer. Ni la Délégation d'Île-de-France, ni la DG ne fournissent ce matériel. La Direction nous annonce donc qu'elle va commander 150 téléphones qui seront principalement destinés aux collègues des SIP (Assiette) en télétravail.

La Direction annonce la commande de 2 tablettes afin de permettre aux voltigeurs de faire du renseignement rapide lors de la campagne IR (2 tablettes pour 11 SIP). Les modalités précises d'utilisation ne sont pas encore connues.

- **Les vigiles :**

Comme annoncé lors des audioconférences précédentes, les contrats ont été renouvelés pour les mois de mars et avril. Le niveau vigipirate ayant été abaissé hier, il va être plus difficile de justifier la présence des vigiles sur nos sites pour le mois de mai. La Direction souhaite cependant que les vigiles soient présents pendant la campagne de déclaration.

Une réunion avec les gestionnaires de site est prévue afin de les informer sur les changements liés à l'abaissement du niveau vigipirate.

- **Fonds De Solidarité :**

Les 5 contractuel·les ont été recruté·es (4 au 1/03 et 1 à partir du 6/04).

Une collègue de la Direction a suivi la formation de l'ENFiP concernant les traitements du FDS par les contractuel·les, c'est donc elle qui va les former. Les contractuel·les suivront donc une formation de 2 jours pour leur permettre de venir en soutien pour le traitement des FDS.

- **Campagne IR :**

La note de campagne n'a pas encore été publiée. Une réunion nationale est prévue le 18/03. Lorsque la Direction aura plus d'information sur les modalités de cette campagne, elle fera une visioconférence avec l'ensemble des gestionnaires de site afin de préparer cette campagne.

- **Candidatures pour les MFS/EFS :**

Fin 2020, une campagne de recensement des volontaires pour intégrer les MFS/EFS a été lancée par la Direction. 10 agent·es de la DDFiP 77 ont répondu à cet appel à candidature. Pour le moment, les MFS/EFS étudient leur besoin de renfort sur leur structure et la Direction n'a pas encore eu de remontée sur ces besoins.

La Direction nous annonce que les agent·es qui seront éventuellement détachés sur ces structures ne seront pas remplacé·es par des titulaires sur leur service d'origine, mais qu'il y aurait possibilité qu'il·elles soient remplacé·es par des contractuel·les.

Au vu du nombre de questions concernant les Finances Publiques posées dans ces MFS/EFS, il paraît difficile à la Direction de détacher de manière permanente ces agent·es sur ces structures. Lorsqu'elle aura plus de visibilité sur les besoins exprimés par les MFS/EFS, il est possible que les agent·es de la DDFiP soient détaché·es de manière ponctuelle sur ces structures.

Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition

si vous avez des questions ou difficultés.

La prochaine audioconférence aura lieu le vendredi 12 mars 2021.

D'ici là prenez soin de vous !